

Sa croyance à l'effet que ce sont les déshérités, les pauvres, ceux qui vivent dans des taudis qui font partie du FLQ, est totalement fausse. Quant à ceux qui font partie du FLQ, nous les avons vus encore sur les écrans de la télévision d'État. Hier soir, j'entendais Robert Lemieux crier à tue-tête qu'il vaincrait, en s'affichant comme tenant du FLQ, et en ayant à sa remorque Michel Chartrand. Voilà l'histoire.

Cela confirme l'existence de ce que nous avons vu depuis de nombreuses années, savoir des révoltes. Michel Chartrand ne demeure pas dans un taudis, à Montréal, bien qu'il ait toujours essayé de soulever ceux qui vivaient dans la misère, comme «les gars de Lapalme», par exemple. On a parlé de ces derniers tout à l'heure, en disant: Ce sont eux les membres du FLQ. Ce n'est pas vrai. On peut trouver chez les ex-employés de G. Lapalme Inc. quelques membres du FLQ, mais non pas tous. Ces travailleurs ont été soulevés par des gars comme Michel Chartrand qui blâmait le gouvernement en disant: Vous n'avez pas embauché de nouveau les gars de Lapalme. Ces gars-là ne travaillaient pas pour le gouvernement, mais pour une société privée, G. Lapalme Inc.

Si je ferme les portes de mon garage à Rouyn, le gouvernement sera-t-il obligé d'embaucher mes ex-employés? (*Applaudissements*) Le gouvernement a offert aux employés de G. Lapalme Inc. de les intégrer au sein de la Fonction publique. Toutefois, des gars comme Chartrand leur ont dit de ne pas accepter. (*Applaudissements*)

Nous sympathisons avec ces ex-employés de la société Lapalme, mais jamais avec des gars comme Chartrand parce que ce sont des gens qui n'ont aucun respect pour qui que ce soit et pour quoi que ce soit. Au fait, il est de ceux qui déclarent formellement vouloir renverser tout ce qui existe et devenir les maîtres de la situation. Quant à moi, des maîtres comme Chartrand, je n'en veux pas et je pense que les députés, même ceux du Nouveau parti démocratique, n'en voudraient pas également.

Monsieur l'Orateur, à la suite de l'adoption à l'unanimité, ce matin, de mesures de guerre par la Chambre, je demanderais de nouveau au très honorable premier ministre de bien prendre garde, car il y a dans les Forces armées des gens qui sont originaires d'ailleurs que du Québec, mais qui sont actuellement au Québec. Il faudrait contrôler leurs perquisitions afin d'éviter, s'ils rencontrent un gars avec une carte du FLQ, de le prendre pour un membre du Front de libération du Québec, alors qu'il pourrait s'agir plutôt d'un membre de la Fédération libérale du Québec. (*Rires*)

Monsieur l'Orateur, je sais, comme tant de monde d'ailleurs, que la situation est grave au Québec. Nous ne voulons pas, quant à nous, priver les citoyens de leurs droits. Seulement, comme le signalait tantôt le très honorable premier ministre, ce sont ces gens-là qui ont opté pour ce qu'ils voient ce matin. Ce sont eux qui, par leurs agissements, ont décidé du sort qui leur est fait actuellement. Avons-nous le droit de les laisser priver les citoyens canadiens de leur liberté? Au fait, ils n'ont pas le droit de le faire. Puis, ils se plaindront que nous avons accepté d'imposer des mesures dictatoriales. Les mesures adoptées ce matin n'ont absolument rien de commun avec la

[M. Caouette.]

dictature. Ce que nous voulons, monsieur l'Orateur, c'est de sauver notre pays et en sauvegarder l'unité.

Que notre administration présente des lacunes, cela ne fait aucun doute. Dans quelle administration n'en trouve-t-on pas? Des pays ont changé de gouvernement et subi des bouleversements. Ont-ils pour autant atteint à la perfection? Pas du tout!

Le même Castro, qui, à Cuba, a réussi son coup d'État au nom de la liberté, au nom du pauvre peuple, présente aujourd'hui sa démission et dit qu'il a abouti à un fiasco. Ce n'est donc certes pas à Cuba que l'on trouvera la perfection.

Y en a-t-il en Russie, de la perfection? Aucunement! Pas plus qu'en Tchécoslovaquie non plus! Nous ne l'avons pas ici non plus, mais, au moins, nous avons la liberté de nous exprimer. Nous n'avons jamais empêché Michel Chartrand, de Montréal, par exemple, d'exprimer ses opinions à la radio, à la télévision, ni d'écrire dans les journaux toutes les bêtises qu'il y a écrites.

Monsieur l'Orateur, nous jouissons quand même de cette liberté-là, malgré tous les défauts que l'on retrouve chez nous. On peut au moins s'exprimer! Et ce à quoi nous croyons, monsieur l'Orateur, et je le dirai ici en anglais, c'est aux quatre principes de base susceptibles d'établir un ordre véritable, que le très honorable premier ministre appelle «la société juste», ce qui éviterait des situations comme celle à laquelle nous devons faire face présentement. Et je cite ces quatre principes, qui peuvent être acceptés par n'importe quel parti politique. Il ne s'agit pas de principes politiques, mais de principes économiques et sociaux qui peuvent être adoptés en vue de réaliser la démocratie véritable, la liberté véritable, la sécurité véritable. Ces principes sont les suivants:

• (12.20 p.m.)

[Traduction]

1. Nous croyons fermement que l'individu est le facteur le plus important dans toute société organisée. Étant une créature divine, possédant à la fois des aptitudes et des besoins spirituels, intellectuels et matériels, il a des droits inaliénables qui doivent être respectés et sauvegardés.

Forêts de ce principe, nous nous opposons irrévocablement au communisme, au fascisme et à toute forme de gouvernement totalitaire qui subordonne l'individu à l'État.

Il rejette toute organisation politique qui aurait pour but de servir les intérêts de caste des syndicats, des monopoles et des cartels.

2. Le gouvernement existe pour servir l'individu. La principale fonction d'un gouvernement démocratique, dans une société organisée, consiste à assurer aux citoyens ce qu'ils attendent de l'administration de leurs affaires communes, dans la mesure où ces résultats sont matériellement possibles et moralement bons.

3. L'individu a droit à sa liberté et à sa sécurité du point de vue économique. Il ne saurait atteindre son plein épanouissement qu'au sein d'une société où sa liberté de choix sur le plan moral sera restreinte le moins possible. La sécurité économique est un moyen essentiel pour assurer cette liberté et non un but à atteindre en y imposant des entraves.

Et voici le vrai grand principe.

4. Rendre financièrement possible ce qui est physiquement réalisable. Tout ce qui est physiquement possible et désirable, et moralement bon, peut et doit devenir financièrement possible.